

Comité Directeur du 21 juin 2008 à rilly

Excusé :

- Carré Cédric pouvoir à Thierry Bardoux
- Messieurs Lesueur et Pithois pouvoir à Diego Salazar
- Corinne, Régis et Serge pouvoir à Marc Fourcart

Présent :

Patrick Chanelle, Diego Salazar, Thierry Bardoux et le président Marc Fourcart

Vote du dernier compte rendu de Cd : à l'unanimité

Marc explique au comité la démission de Catherine.

Le Comité regrette son départ et la remercie pour son travail effectué au sein de celui ci.

Marc fait un bilan rapide du championnat de Ligue adulte, le constat est le manque de joueurs pour avoir un championnat homogène, car malgré de très forts joueurs, il y avait un gros trou entre 1800 et 2000 élo, grosse participation du club local , Chaumont (16 joueurs sur 33)

Les conditions de jeu étaient très correctes.

Peut être l'éloignement de Chaumont et les tarifs d'hébergement pas si économiques que cela ont pu en ces temps de rigueur influencer sur le nombre de participants. (à méditer pour les Ardennes qui organisent l'année prochaine)

Championnat de ligue Féminin, à première vue le championnat s'est à peu près bien passé, bonne affluence de joueuses qui nous permet d'obtenir 2 qualifiées.

Point sur les finances :

Les finances sont correctes et Marc fait remarquer le premier versement de l'ancien trésorier pour commencer à rembourser sa dette vis à vis de la Ligue.

Suite à tout cela le Président propose de réaffecter le restant de la ligne Subvention finale Scolaire 2007 non utilisé (1 seule équipe en finale en 2007) pour augmenter la participation de la Ligue cette saison , 3 équipes ayant participé au phase final du Championnat Scolaire, et d'affecter la subvention par joueur et non par équipe étant donné qu'il y a des équipes de 4 et de 8, proposition de donner 25 € par enfant.

Accepté à l'unanimité , cela donne donc :

- 100 € pour le lycée de Chalons (équipe de 4)
- 200 € pour l'école d'Asfeld (équipe de 8)
- 200 € pour le Collège de Chaumont (équipe de 8)

Marc informe le comité que suite au montage d'un dossier de subvention au CNDS et CROS ceux ci nous ont octroyé pour cette saison 1392 € pour :

- Aide à la formation (Arbitrage) 192 €
- Aide accès clubs (handicapés c'est la continuité des actions entreprises par Marc depuis 3 années) 1200 €

Suite à cela Marc demande si le comité veut répondre favorablement à la demande d'adhésion de celui au Comité Régional Olympique et Sportif. Cotisation 2008 de 155 €

Patrick demande ce que cela peut nous apporter, Diego répond que n'étant pas reconnu Sport olympique l'adhésion au CROS ne sert à rien et ne peut rien nous apporter.

Marc Explique que le CROS s'occupe avec la Région pour les orientations sportives et les délivrances de subvention pour les Ligues ou Comité et qu'il est important pour notre Ligue

d'avoir leur soutien et que lors des réunions de Président de Ligue à Paris auquel il a participé il a été dit qu'il est important d'avoir des contacts et d'être présent au sein de cet organisme.

Le vote donne :

6 pour et 4 Abstentions (Patrick et Diego et ses pouvoirs)

Assemblée générale et électorale

2 solutions sont possibles, AG électorale en septembre mais pas de compte clôturé (suite au passage en année civile), et AG exceptionnelle fin janvier ou début février pour clôture des comptes ou AG complète fin janvier ou début février.

Après discussion il apparaît que beaucoup de personnes sont favorables à une AG en septembre.

La date sera le SAMEDI 27 septembre 14h30 à CHALONS

Dernier CD le matin à 10h30 et repas en commun à midi (réservation à DIEGO)

Questions diverses :

Marc dit avoir reçu une demande de M ROUFFIGNAC : comment se fait-il que le Champion de Ligue adultes a une aide de la Ligue pour participer aux Championnats de France et que la ou les représentante (s) féminine (s) n'ont rien pour leur Championnat de France.

Marc Explique au comité que l'on ne peut comparer les 2 compétitions car :

Le Championnat de Ligue adultes se déroule sur 3 ou 4 jours et occasionne beaucoup de frais (hébergement et repas), la récompense n'est souvent que d'environ 70 à 80 €, le champion se trouve qualifié pour un Championnat de France qui dure sur presque 15 jours (là encore des frais ENORMES (hébergement, repas et déplacement)

Le championnat féminin rapide de ligue dure 1 journée (très peu de frais) la championne a comme 1^{er} prix 100 €, la 2^{ème} environ 70 ou 80 €. (prix donné par la Ligue par le biais d'une subvention de 250 €)

Le Championnat de France rapide dure 1 journée et demi, l'organisateur prend en charge la nuit d'hôtel (2 ou 3 étoiles), le repas du soir et le petit déjeuner donc il ne reste que le transport à charge de la qualifiée.

Marc fait aussi remarquer que chaque jeune fille représente son club, sa ville et son département charge aux clubs concernés d'effectuer une demande de subvention et aux clubs d'aider aussi celle-ci.

De même depuis la création de ce championnat aucune jeune fille n'a fait de demande et ce serait créer un précédent.

Mise au vote :

4 pour une subvention (Patrick, Diego et ses pouvoirs) 2 Abstentions (Thierry et son pouvoir)
4 contre (Marc et ses pouvoirs) la voix du Président étant prépondérante aucune subvention ne sera donnée.

Affaire Rilly / Chalons ; un contact a eu lieu et des explications ont eu lieu entre les représentants de ces 2 clubs, problème résolu et affaire classée.

Patrick fait remarquer qu'il va falloir préparer un stage d'arbitrage de remise à niveau conformément aux nouvelles directives de la DNA ce sera au nouveau DRA de recenser les Arbitres intéressés et d'organiser ce stage.